

La gigue

par Christian Rault

Aux XII^e et XIII^e siècles, deux instruments à archet différents coexistent : la vièle et la gigue.

Alors que la vièle est pourvue de cinq cordes et se joue à l'épaule, comme le violon moderne, la gigue est munie de trois cordes et se joue assis. L'instrument est tenu « da gamba » entre les genoux. Le dessin de sa caisse de résonance est caractéristique car il évoque la forme d'un « 8 » par ses deux cercles accolés. Toujours dénuée de touche*, sa technique de jeu pour la main gauche est du type oriental : les doigts agissent directement sur la corde sans la presser sur aucune surface plate.

C'est dans les atmosphères feutrées des cours parisiennes et des monastères cisterciens liés à la grande culture latine et religieuse qu'elle est appréciée. Moins brillante et moins versatile que la vièle, la gigue sait néanmoins soutenir les différentes formes de chants polyphoniques* religieux. Elle peut aussi accompagner les poésies latines, les psalmodies ou les longues mélodées des chansons de geste.

La gigue disparaît à la fin du XIII^e siècle, supplantées par la mise au point de l'orgue comme instrument d'accompagnement du chant sacré.

Contrairement à la vièle, jamais la gigue ne sera condamnée dans l'iconographie médiévale, jamais compromis entre les mains de boucs, d'ânes ou d'autres monstres lubriques. Elle est l'exclusivité des hauts personnages, comme le Vieillard de l'Apocalypse de Saint-Jacques-de-Compostelle (ill. 12) ou le roi David du manuscrit 28 de Troyes (ill. 11).



Ill. 11 — Ms 28, vol. 2, f° 23v°, entre 1125-1150.
Lettrine D du Psaumes 38 : Idithum,
compagnon du roi David, jouant de la gigue.
L'instrument est tenu « da gamba »,
entre les jambes.



Ill. 12 — Vieillard de l'Apocalypse jouant
de la gigue au portail
de Saint-Jacques-de-Compostelle, 1188
(cliché Christian Rault).